

Compte-rendu du CSP du 30 mars 2022 par vidéoconférence

Présents :

Cécile Cavagna
Paul Prévostat
Salma Ghezal
Nicolas Gruppo
Hervé Giocanti
Cyril Jarton
Morgan Labar
Raphaëlle Mancini

Excusée Ambre Masson

Proposition ordre du jour pour la réunion du 15 décembre 2021 (prévue à 17 heures en vidéoconférence)

- Travail sur l'évaluation HCERES et sur la démarche collégiale entreprise (évaluation établissements et ateliers participatifs)
- Questions diverses

1. Evaluation HCERES :

Calendrier à venir :

CALENDRIER DE L'ÉVALUATION INTÉGRÉE DES ECOLES D'ART ET DE DESIGN					
Étapes de l'évaluation intégrée (bilan de la période précédente)					
ESA Aix ESAD Marseille ESA Avignon ENSP Arles ESAD Toulon	Dépôt des dossiers d'autoévaluation	Visite	Envoi du rapport provisoire	Retour des observations	
	Au plus tard 15 juin 2022	Semaine du 3 au 7 octobre 2022	Semaine du 9 janvier 2023	Semaine du 30 janvier 2023	
Étapes de l'évaluation du projet de l'offre de formation					
ESA Aix ESAD Marseille ESA Avignon ENSP Arles ESAD Toulon	Dépôt du projet d'offre de formation	Envoi du rapport provisoire	Retour des observations	Envoi du rapport définitif à la DGESIP et au Mins. Culture	Entrée en vigueur de l'accréditation
	Au plus tard 20 mars 2023	Semaine du 15 mai 2023	Semaine du 5 juin 2023	Semaine du 26 juin 2023	1 ^{er} septemb 2024

C'est un enjeu pour l'ensemble de l'école et une vraie charge de travail pour tous.
Monsieur Labar présente les travaux à rendre pour le 15 juin prochain.

Monsieur Labar présente les domaines et les items de l'évaluation souhaitée par le HCERES.

Le rapport d'auto-évaluation est un outil d'amélioration de service.

C1. La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement.

Dossier Conférence grade 2016-2018. Bon dossier. Segmentation par pôle jusque-là. 2018 nouveau projet d'établissement.

Dossier Evaluation gouvernance Alfredo VEGA (donner le bilan) : <http://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2021/05/Bilan-mandat-2018-2021-ESAA-Alfredo-VEGA.pdf>

Nouveau dossier accréditation déposé en janvier 2021 : <http://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2021/05/Synth%C3%A8se-des-travaux-Dossier-Accr%C3%A9ditation-ESAA.pdf>

C2. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum.

Ne concerne pas l'ESAA

Madame Cavagna transmettra les éléments de fond de dossier à Monsieur Labar.

Monsieur Labar demande aux enseignants si l'articulation entre les deux cycles était structurée de 2018 à 2021 ?

Madame Cavagna indique que le lien s'est distendu.

Le DSRA a été suspendu en 2018-2019.

Madame Ghezal indique qu'il y a bien une structuration dans la progressivité des enseignements en CR (objectifs du cursus et compétences, etc.).

La présence des équipes enseignantes en 1^{er} et 2nd cycle permet une continuité de suivi pour les étudiants.

- C5. La formation intègre les enjeux du développement durable.

Cyril Jarton évoque :

-les travaux autour du Lac de Saint Chamand : <https://seminesaa.hypotheses.org/3301>
(subvention de 10 000€)

-potager école et réactivation du projet porté par Emmanuel Pritzer

-substitution des risques en formation CR

-travail avec l'université de Sheynang (2017) autour de la Durance. De la Rivière Hun à la Durance.

- C2. La formation définit sa politique en matière d'alternance et de formation continue en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement.

Pas d'alternance à l'ESAA

VAE à une période puis suspendue depuis 2019.

Cécile Cavagna ne dispose pas des comptes-rendus des 4 réunions CR.

2015-2016- une vingtaine de dossiers de VAE.

Monsieur Gruppo indique que ses projets s'arrêtent fin 2015. Il a été exclu des propositions pédagogiques. Il invite Morgan Labar à s'appuyer sur Cécile Cavagna pour recueillir les données.

Le constat est triste pour Monsieur Gruppo car à l'époque les enseignants se sont battus pour maintenir un 3eme cycle.

Cela sera indiqué dans le HCERES. C'est un exercice de bilan qui pose cliniquement les faits.

Echanges sur le référentiel établissement :

C1. L'établissement définit son positionnement en fonction de son identité, de ses valeurs et de son histoire. Il analyse la place qu'il occupe et le rôle qu'il joue dans le paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Informations de Monsieur Jarton sur le développement de la formation autour de la performance.

Informations de Monsieur Giocanti sur la singularité de l'école en matière de CR et sur la transversalité entre les deux mentions.

C2. L'établissement se donne une ambition à long terme, cible qu'il veut atteindre en cohérence avec son identité, sa place et son rôle.

Informations de Mr Jarton sur l'introduction des périodes de WS pour activer toutes les propositions artistiques (4 semaines de WS).

Nécessité de rajouter la question de la transversalité entre les deux mentions selon Madame Ghezal.

La période 2018-2021 a séparé les espaces de formation (rupture entre les deux mentions / plus de 1ere année commune).

Monsieur Jarton évoque une période d'auto-gestion pour la période 2016- 2018 dans les pôles du fait de la vacance de direction.

Les pôles aidaient beaucoup à la transversalité selon Monsieur Gruppo. Il indique que les WS ont été mis en place depuis 2010 par ailleurs.

C3. L'établissement conduit des analyses, notamment comparatives, pour étayer son positionnement. Il identifie, le cas échéant, des institutions particulières ou des types d'établissements ayant pour lui valeur de référence.

Madame Cavagna évoque l'espace « Ecole-s-du Sud » qui permet de mener des analyses comparatives.

Position singulière en CR.

Madame Cavagna rappelle que les valeurs de référence sont partagées par les écoles de CR (référentiel CR, etc).

Travail sur des référentiels avec d'autres écoles : ex arts de la scène avec l'école d'art de Monaco

C1. L'établissement définit une stratégie, pour la période de référence, en lien avec son ambition à long terme. Cette stratégie prend la forme d'un projet d'établissement décliné en grandes orientations dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société, de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus.

Rappel par Raphaëlle Mancini des dates autour de l'accréditation de l'ESAA. L'ESAA a été de nouveau accréditée en 2021 grâce au travail collectif des enseignants.

Rappel par Cécile Cavagna du dossier d'accréditation 2016. Très bien noté.

Monsieur Muller rappelle le travail fait pour structurer l'offre de formation jusqu'en janvier 2021 (date de dépôt pour le dossier d'habilitation).

C2. La stratégie de l'établissement est déclinée en objectifs opérationnels, traduits dans des plans d'action.

Transmission par Cécile Cavagna à Monsieur Labar des données.

C3. L'établissement est en mesure de décrire la trajectoire parcourue au cours de la période de référence et d'en analyser la cohérence par rapport à ses orientations stratégiques et à ses objectifs opérationnels.

Dimensions managériales-reprendre le bilan de Mr Vega

C4. L'établissement réalise un suivi de sa stratégie institutionnelle et de sa trajectoire à l'aide de tableaux de bord et d'indicateurs articulés à son projet d'établissement.

Pas de Rapport d'activité de 2016 à 2019

Rapports d'activité à compter de 2019

Monsieur Labar remercie vivement les équipes de ce travail très fastidieux.

Il invite les membres du CSP à animer les ateliers collaboratifs.

La date butoir est le 7 mai pour remettre les documents.

Cela permettrait au CSP de réunir à nouveau.

Monsieur Labar demande si les groupes de travail conviennent.

Monsieur Giocanti rappelle les nombreux chantiers faits par l'ESAA (réserves, château). Il l'indiquera dans le dossier.

2.questions diverses :

L'adresse mail hceres@esaavignon servira à envoyer des documents à Morgan Labar.

En annexe : liste des ateliers collaboratifs

Pour les méthodes pédagogiques